

A LA CROIX RAMEAU à placer en 2° CLASSE
DERRIERE LE FOUR " " " "
Les CHAMPS PERDRIX à placer en 3° Classe
LES BARREAUX
LES JACQUINES
LES RAVIOLES
LES CROIX BLANCHES
LES RIVIERES
AU VILLAGE ou à LA GOYOTTE
LES GENEVRIERES
LES COMMUNES
LES CHAMPS GOUDINS
LE PRE DE LA FOLIE
LES COLOMBIERES
LES JACHERS
LES SAULES
LES BOSSIERES
LES VIGNEUX
LES ORMES
LES CHALANDINS

FLAGEY : SECTION D 2° PARTIE

Il n'y a eu aucune modification à faire subir à cette carte.

FLAGEY SECTION D 2° PARTIE

Les Violettes et les Maizières Basses portées sur le projet à la deuxième classe ont été descendues à la 3°

Les soussignés, en constatant de si nombreuses erreurs dans le travail soumis à l'enquête, ne comprennent pas où le Comité d'Agriculture a puisé les renseignements qui lui ont servi de guide, car tout vigneron qui connaît un peu le finage de sa commune les lui eut fait éviter.

La tendance à l'amoindrissement des grands crus n'a pas pu échapper à leur sérieuse attention, et considérant, 1°) que les vignes connues sous le nom de TETE DE CUVÉE dans chacune des communes de la côte méritent dans tout leur ensemble la réputation qu'elles se sont acquises, et que le vin produit par une cuvée agglomérée est incontestablement supérieur en qualité à celui qui provient de parcelles diverses, même lorsqu'elles sont situées dans le meilleur climat.

2°) que les crus qui portent des noms célèbres sont l'honneur du vignoble de la Côte d'Or, et qu'il y aurait plutôt avantage et profit pour le pays à en augmenter le nombre et l'étendue si la chose se pouvait que d'en diminuer l'importance en les scindant et les amoindrissant comme fait le projet de classement.

3°) que les crus hors ligne étaient déjà trop restreints. C'est porter atteinte à la renommée des vins de la Côte en général que de déclasser tout ou partie de ces crus, et surtout où des nouveaux débouchés vont leur être ouverts, de faire supposer aux étrangers - ou que leur célébrité n'est qu'une fiction, ou que leur production est si minime - qu'il devient presque impossible de s'en procurer.